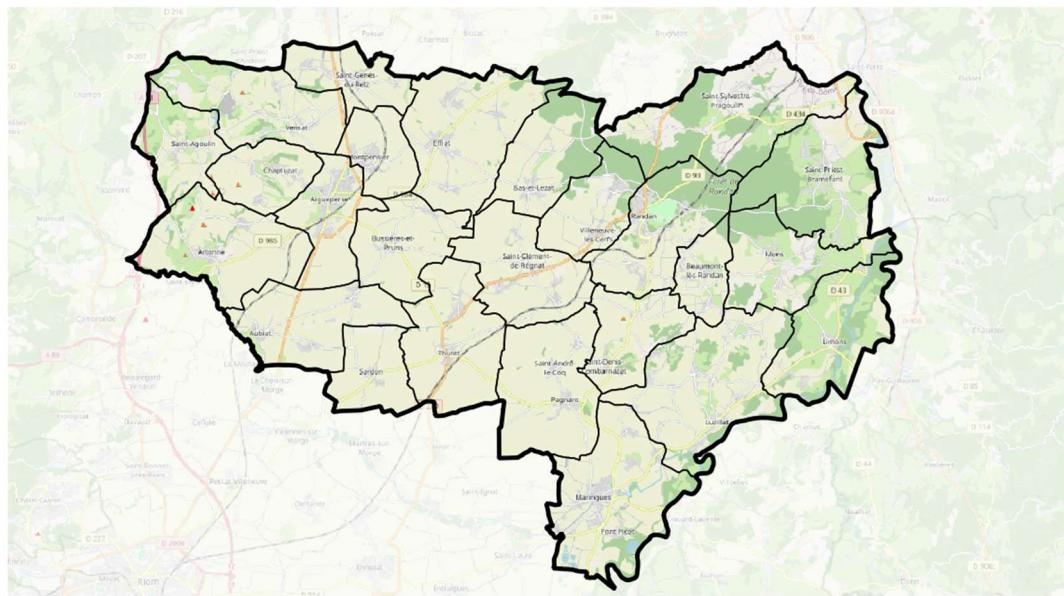


Plan local d'urbanisme intercommunal valant PLH

60

Périmètre à l'intérieur duquel les
travaux de ravalement de façade
sont soumis à déclaration préalable



PLUi-H

Approbation par délibération du Conseil Communautaire le 20/01/2026

Référence : 50108